

Objectifs

Permettre aux opérateurs de suivre une formation théorique et pratique spécifique à l'entreprise employeur, sur le matériel propre à l'entreprise employeur et ceci dans la configuration du travail.

Permettre aux participants de conduire un tracteur (catégorie VIII) en toute sécurité dans l'entreprise conformément aux articles du code du travail et aux recommandations de la sécurité sociale.

Permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite en fonction des résultats obtenus par les participants et après avis du formateur.

Objectifs pédagogiques

Déterminer et analyser les dispositions légales réglementaires

Appliquer les règles et les consignes de sécurité.

Maîtriser les manœuvres et les vérifications du tracteur.

Public

tout personnel.

Pré-requis

être âgé d'au moins 18 ans. Avoir une expérience de conduite d'engins de chantier. Etre apte médicalement à la conduite d'engins de chantier. Avoir ses équipements de protection individuelle.

Plan de formation

Théorie : 3h30

I Présentation : Formateur/Stagiaires. Attentes des stagiaires

II Règlementation : Dispositions législatives et réglementaires. Partenaires de la prévention. Droits, obligations et responsabilités

III Technologie des engins : Les différentes catégories d'engin. Description et équipements des engins. Stabilité des engins. Maintenance

IV Les règles de sécurité : Les risques liés à l'utilisation des engins de chantier. Les EPI. La signalisation. Les gestes de commandement

V Les règles d'utilisation des engins : Prise et fin de poste. Interventions à proximité de réseaux. Elingage.

VI Vérifications : Avant mise ou remise en service. Visites générales périodiques.

Tests: 3h30

Théorie: Réglementation, les partenaires de la prévention, devoirs et responsabilités du conducteur

Classification et technologie des engins de chantier

Les différentes vérifications, les règles de sécurité et les risques relatifs au fonctionnement de l'engin

Pratique: La documentation, l'adéquation de l'engin avec le travail à réaliser, les différentes vérifications des engins et les essais. Les manœuvres en sécurité. La conduite dans divers environnements et sur des sols variés

Maîtrise du matériel. Fin de poste et maintenance

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en oeuvre

Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées : magistrale, interrogative et active. La formation est participative en lien avec les expériences et les pratiques des participants. Les apports sont théoriques et pratiques. Des diaporamas et des films illustrent la formation. Un document de synthèse est donné à chaque stagiaire en fin de stage.

Moyens d'encadrement

un conseiller en sécurité.

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 7h

Rythme : formation en continu

Mode d'organisation pédagogique : inter ou intra-entreprise. Sur centre de formation ou sur site client. Formation présentielle, feuille d'émergence par demi-journée.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution

Feuilles de présence signées des stagiaires et du formateur par demi-journée et attestation d'assiduité individuelle.

Appréciation des résultats

L'évaluation des connaissances du stagiaire est faite en amont lors d'un tour de table.

L'évaluation des acquis se fait par un test théorique et un test pratique en fin de stage.

L'évaluation de la satisfaction est réalisée en fin de stage afin d'obtenir un premier niveau d'appréciation sur le contenu, les conditions et le déroulement de la formation.

Deux évaluations « à froid » sont réalisées sur les impacts de la formation sur l'entreprise.

Une est à destination du stagiaire et l'autre du commanditaire de la formation